



DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES



Au cœur de nos principes éthiques, l'ouverture guide l'orientation de notre politique RH et de nos actions en faveur de la diversité, de l'inclusion et de l'égalité des chances. Notre ambition est d'assurer la convivialité dans les équipes, d'encourager le développement individuel et l'innovation, tout en garantissant le respect des différences.



Ainsi en France, pour aller encore plus loin et structurer cette démarche, un accord d'entreprise a été signé en juin 2019, couvrant 6 domaines d'actions en faveur de la diversité : l'intégration durable de la diversité dans la culture du Groupe, l'accès à l'emploi, la politique de rémunération et d'égalité salariale, le parcours professionnel, le maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap et la recherche de l'équilibre entre l'activité professionnelle et la vie personnelle. La signature de cet accord illustre bien la coordination des relations sociales du groupe Sagemcom et la volonté de construire ensemble un projet d'entreprise centré sur l'humain. Ce dernier accord, co-construit avec la Direction générale et les organisations syndicales de Sagemcom, n'est pas un coup d'essai. Notre engagement s'était déjà traduit dès 2016 par la signature d'accords indépendants sur les thèmes de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ainsi que sur la lutte contre les discriminations, l'emploi et l'insertion des personnes en situation de handicap. Le bilan réalisé au terme de ces deux accords a permis de souligner l'obtention de progrès notables et l'importance de mutualiser nos synergies pour opérer communément sur des thématiques plaidant pour une cause commune : ancrer la diversité au centre de nos préoccupations.

Les bonnes pratiques en faveur de l'égalité professionnelle ne se résument pas aux engagements pris dans cet accord, puisque notre site R&D en Tunisie s'est fortement impliqué sur cette thématique en soutenant le programme FACE* œuvrant pour la promotion de l'égalité femmes-hommes en Tunisie. Ainsi, le taux de femmes diplômées recrutées par notre centre de R&D tunisien continue de progresser (38% de femmes recrutées en 2020).

**Programme FACE : Programme visant à renforcer les connaissances des entreprises sur la question de l'égalité professionnelle et à favoriser la mise en place d'actions concrètes au sein des entreprises, en faveur de cette égalité.*



La communication interne est également un moyen pour promouvoir l'égalité professionnelle et l'ancrer durablement dans la culture du Groupe. Ainsi, un portrait de femmes est proposé dans chaque ComIn, le magazine diffusé trimestriellement par le Groupe. Certains numéros sont par ailleurs rédigés sous le prisme de l'égalité professionnelle en développant des thématiques telles que la mixité et la diversité. C'était le cas notamment dans le ComIn d'avril 2020, dans lequel un article complet, illustré par les nombreux engagements du Groupe en la matière, rappelait que la diversité est un principe ancré dans la culture de Sagemcom.

Sagemcom estime par ailleurs qu'une politique de promotion de la diversité doit aussi contribuer à prévenir et à lutter fermement contre toutes les formes

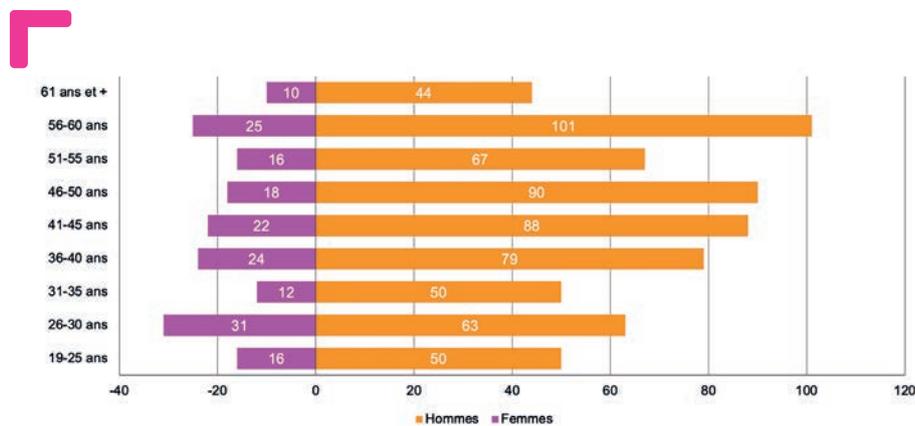
L'intégration et le maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap constitue un autre défi important pour Sagemcom

de discrimination, pour faire de la diversité l'un des leviers de sa performance. Cette politique passe notamment par l'objectivation des processus de gestion des ressources humaines (recrutement, formation, carrière, etc.). Elle passe également par la promotion d'actions positives visant à assurer des conditions de travail et de parcours professionnel similaires pour tous.

Sagemcom a affirmé son engagement en faveur de la lutte contre les discriminations en faisant partie des toutes premières entreprises à adhérer à « À compétence égale ».

Engagée dans la lutte contre toute forme de discrimination à l'embauche et pour la promotion de la diversité dans l'emploi, l'association nous accompagne dans l'audit de nos process et outils de recrutement, dans la formation des acteurs du recrutement et dans la mise à disposition de ressources et outils, dans une logique d'amélioration continue. En outre, Sagemcom est signataire de la charte « À compétence égale » et

affirme ainsi clairement son engagement à lutter activement contre la discrimination sous toutes ses formes durant toutes les étapes du recrutement. La mixité des âges au sein du Groupe représente également un enjeu majeur. Avec près d'un quart d'effectifs seniors dans les sociétés françaises, nous devons préparer l'évolution des emplois et le renouvellement des générations. Ainsi, de nombreuses actions ont été menées ces dernières années, notamment auprès du milieu éducatif, afin de recruter des jeunes. Ainsi, entre 2016 et 2020, le taux de jeunes en France a plus que doublé, passant de 9 à 19%. Pour autant, ce défi ne se relève pas au détriment des plus âgés, Sagemcom entendant poursuivre la politique de maintien et d'évolution dans l'emploi de ces salariés. Cet engagement est formalisé dans un accord d'entreprise quinquennal 2017-2021 « Contrat de génération », dont les mesures ont notamment été reprises dans un accord GPEC signé en 2020 afin de les pérenniser (le dispositif contrat de génération ayant été légalement supprimé). Dans celui-ci Sagemcom entend poursuivre une politique active en faveur du maintien des seniors dans l'emploi : recrutement de salariés seniors (4% des recrutements en CDI sur 4 ans), mobilité interne (en 2020, 15% des mobilités internes ont été réalisées par des salariés seniors), formation, etc.



Pyramide des âges au 31/12/2020

Parallèlement, nos dispositifs d'identification des talents et de transmission des savoirs et des compétences s'appuient sur notre filière « Experts » qui compte 29% de salariés seniors.

L'intégration et le maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap constitue un autre défi important pour Sagemcom. Notre manque de performance au regard de nos ambitions et de nos actions sur la question du handicap, notamment en France, est le reflet du déficit de qualification et de formation professionnelle au niveau national. Malgré tout, Sagemcom entend affirmer son attachement à accueillir tous les talents et à accompagner au mieux les salariés ayant des besoins spécifiques via des actions destinées à soutenir l'insertion et le maintien des personnes en situation de handicap dans le monde professionnel. L'accord Diversité signé en France en 2019 souligne les mesures prises en faveur de l'intégration durable des salariés en situation de handicap, des conditions de travail permettant d'accompagner les parcours professionnels et le maintien dans l'emploi, du développement de la sous-traitance avec les milieux protégé et adapté, du soutien aux salariés accompagnant un proche en situation de handicap. Quelques exemples permettent d'illustrer ces engagements : toutes les offres d'emploi publiées en France comprennent la mention « Sagemcom, une société handi-accueillante », des salariés en situation de handicap ont été maintenus dans leur emploi grâce à la mise en œuvre de conditions particulières alternant télétravail et travail sur site. Chaque année, Sagemcom soutient la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées et un partenariat avec des entreprises du milieu protégé a été signé pour trier et valoriser les déchets sur le Campus de Rueil-Malmaison (une initiative qui s'inscrit aussi bien dans une démarche solidaire qu'environnementale).

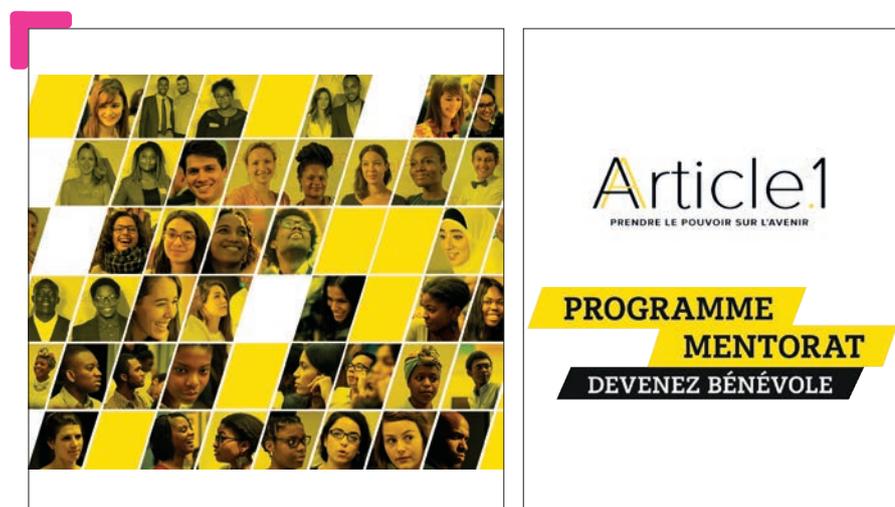
Cet engagement se traduit également par des initiatives locales, telles que le soutien de Sagemcom au festival Regards Croisés, présentant des courts métrages sur le thème « Métiers & Handicaps, le handicap n'empêche par le talent ». Notre centre R&D de Dallas quant à lui s'engage auprès de Adaptive Spirit, une association réunissant toute l'industrie des câblo-opérateurs américains dans le but de financer l'équipe américaine de ski paralympique.

Susciter des vocations et soutenir l'égalité des chances

De nombreuses initiatives sont prises localement pour tisser des liens entre le monde éducatif et celui du travail, afin de favoriser la diversité et l'égalité des chances et de contribuer à la mixité des âges au sein du Groupe.

Ainsi, Sagemcom soutient Article 1 depuis près d'une dizaine d'années, une association qui accompagne l'insertion professionnelle de jeunes issus de milieux défavorisés : elle permet l'ouverture à l'international, le soutien dans le financement des études et l'insertion dans l'emploi. Sagemcom figure parmi ses principaux partenaires aux côtés de SFR, Orange, Alcatel Lucent ou Nokia.

En 2020 en France, une quinzaine de salariés bénévoles s'est investi pour accompagner des jeunes dans le cadre des différents programmes d'Article 1.



Cet engagement s'est révélé primordial dans un contexte de crise sanitaire qui a amplifié les inégalités sociales et les situations de précarité et d'isolement parmi les étudiants.

Sagemcom s'est également fortement mobilisé dans la cadre d'un nouveau partenariat démarré en 2020 avec l'association Elles bougent, pour promouvoir les études scientifiques auprès de jeunes collégiennes et lycéennes. Dans ce cadre Sagemcom agit en faveur de la sensibilisation des jeunes filles aux études scientifiques, public peu représenté dans les écoles d'ingénieurs que nous convoitons pour attirer les meilleures compétences et favoriser la diversité. Sagemcom a notamment participé au forum de recrutement 100% féminin organisé par Elles bougent début 2020.



En Tunisie, notre centre de R&D est devenu partenaire du programme ELIFE qui a pour objectif de réduire les inégalités entre les jeunes, d'augmenter leur employabilité et de développer leurs compétences, notamment dans le domaine du numérique. Grâce à leurs programmes, 10 centres technologiques dédiés à la jeunesse tunisienne ont été construits dans les régions les plus marginalisées et défavorisées du pays. Dans ce cadre, SST a accueilli 5 diplômés d'ELIFE qui ont intégré les équipes validation du pôle Energy & Telecom.

En outre, nos filiales tunisiennes ont lancé diverses initiatives en 2020 pour accompagner les personnes dans le besoin. Par exemple, l'opération caritative « 100 cartables pour 100 écoliers » a permis de récolter des fonds pour distribuer des fournitures scolaires à des élèves démunis. Depuis six ans, les salariés de notre centre R&D tunisien font preuve de générosité pour soutenir cette initiative en faveur de l'égalité des chances.

Les équipes de Sagemcom Tunisie ont aussi organisé une action solidaire en faveur des familles démunies. Ainsi en mai 2020, 50 familles habitant aux alentours de nos sites d'Ezzahra et de Ben Arous ont reçu chacune un colis contenant des produits alimentaires variés pour les aider à célébrer la fin du Ramadan dans de bonnes conditions.



Les équipes de Sagemcom Tunisie ont aussi organisé une action solidaire en faveur des familles démunies.



De même, « le bazar des artisans » organisé par notre centre R&D tunisien permet de soutenir les artisans locaux, une démarche d'autant plus importante dans le contexte de crise sanitaire.

Enfin, Sagemcom entend poursuivre son engagement à faciliter l'intégration des jeunes dans le monde professionnel en recrutant des jeunes en alternance et en stage. Malgré la crise sanitaire, notre Campus de Rueil-Malmaison a maintenu tous les contrats en alternance et stages et a ainsi accueilli près d'une centaine de jeunes en 2020. Des parcours riches et individualisés pour

découvrir nos différents métiers sont proposés dans ce cadre aux jeunes en mettant en œuvre une politique adaptée à leur intégration et accompagnement. Les dispositifs d'alternance et de stage constituent en outre un moyen pour attirer, de recruter et développer les meilleures compétences.